

Conseil fiscal et juridique

Saviez-vous qu'en Grande-Bretagne, si vous ouvrez un compte en tant qu'étranger, des conditions particulièrement strictes seront appliquées? Avez-vous déjà rempli une déclaration fiscale en néerlandais? Ou en thaï? Et comment faites-vous pour vérifier les indications rédigées en langue étrangère par votre conseiller fiscal?

Votre interlocuteur pour les questions fiscales et juridiques

Permis de travail, visa, compte bancaire, loyer, assurances, prévoyance, fiscalité: au sein des groupes multinationaux, vous pouvez compter dans une large mesure sur votre employeur en cas de détachement à l'étranger. Mais que se passe-t-il si vous créez une succursale ou si, une fois à la retraite, vous décidez d'élire domicile à l'étranger?

Mettez à profit l'expérience d'ASN ainsi que celle de nos partenaires soigneusement sélectionnés pour vous. Nous définissons vos besoins et coordonnons les conseils pour vous éviter certains malentendus coûteux. En collaboration avec nos partenaires, nous assurons une planification et un suivi optimaux de votre séjour.

Vous pouvez bénéficier des prestations suivantes:

- Conseil personnalisé en cas de détachement à l'étranger
- Conseil fiscal complet et personnalisé
- Conseil en matière de protection sociale dans le monde entier
- Visa et permis de travail
- Droit des contrats internationaux
- Législation en matière de succession, d'héritage et de donation

Que vous souhaitiez compléter les démarches de votre (futur) employeur ou charger une tierce personne indépendante d'examiner votre situation, ASN est toujours à vos côtés. A chaque étape de votre carrière, pour chaque aspect de vos séjours à l'étranger, faites-nous confiance, faites confiance à ASN.

Remarque: ces services sont fournis sur la base d'honoraires.



ASN AG
e-Mail: info@asn.ch
Internet: www.asn.ch